



Agir, ne pas subir



Communiqué Enedis

FORMATIONS PROMOTIONNELLES

VOUS AVEZ LA MAIN POUR ACCELERER VOTRE CARRIERE !

FO a signé l'accord relatif à la formation professionnelle d'Enedis. Il comprend un chapitre sur les formations promotionnelles qui permettent à tout agent qui le souhaite de reprendre des études et d'atteindre le collège supérieur.

“ 3 dispositifs :

- CAP Cadre, pour passer du collège maîtrise au collège cadre
- CAP Maîtrise, pour passer du collège exécution au collège maîtrise
- CAP Exécution-Cadre, pour faire le grand saut du collège exécution au collège cadre

“ Les grandes étapes :

- Les **offres sont publiées** dans MyHR sous forme d'emploi associé à une formation,
- La postulation est à **votre seule initiative**. Votre candidature est validée par un jury d'Enedis puis par des tests de l'organisme de formation,
- Si vous êtes retenu(e), vous suivez votre **formation en alternance** entre votre future unité et l'organisme de formation. La formation est prise en charge par l'employeur,
- A l'obtention du diplôme : **changement de collège** et prise du GF correspondant à la publication du poste et **gain de 6 NR minimum**.

“ Qui peut postuler ?

Tout salarié en CDI, femme ou homme, sans condition d'âge, ayant au moins trois ans d'ancienneté à Enedis.

“ Où trouver les offres ?

Les première offres de formations promotionnelles de 2023 sont parues !

Elles sont consultables sur :

- [MyHR](#) (dans *Affiner ma recherche*, sélectionnez « Dispositif de formation promotionnelle » puis choisissez le Cap qui vous convient)
- [La bourse de l'emploi](#) (faites une recherche sur critère, dans *Nature de l'annonce*, sélectionnez « Formation promotionnelle »)

FO a défendu le maintien de ces dispositifs. Il est indispensable de maintenir la possibilité d'avoir un parcours professionnel ambitieux et motivant, de diversifier les recrutements au sein des collèges et de donner la possibilité aux agents d'accéder plus rapidement au collège supérieur.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#) ou contactez votre représentant local FO.



Vos représentants FO Energie et Mines

Retrouvez notre application disponible sur :



www.fnem-fo.org



Conformément aux réglementations et accords en vigueur, si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part, vous pouvez exercer ce droit par retour de mail